EROCREIPERESA

PROTECTION HYDROFUGE POUR LA PIERRE, LA BRIQUE ET LE BÉTON

Transparent, n'altère pas les surfaces



















PROCRETE P est un polymère organique en phase solvante prêt à l'emploi, idéal pour protéger, consolider et rendre oléofuges et hydrofuges, ainsi que résistants aux attaques chimiques, les matériaux de construction absorbants tels que le béton, les conglomérats de ciment, la brique, la terre cuite, les pierres naturelles et artificielles et les enduits. PROCRETE P pénètre en profondeur à travers les porosités et crée une barrière complètement imperméable mais présentant des capacités de perméabilité à la vapeur d'eau, résistante aux cycles de gel et de dégel et qui n'altère pas les surfaces.

AVANTAGES

PROCRETE P est une protection hydrofuge pour la brique, la terre cuite, la pierre, le béton et les enduits.

Les caractéristiques spécifiques du produit sont les suivantes:

- ✓ **HYDROFUGE** : **PROCRETE P** pénètre en profondeur et empêche la pénétration de l'eau et des solutions agressives (effet goutte).
- ✓ CONSOLIDANT : PROCRETE P améliore la cohésion et la résistance du support.
- ✓ RESPIRANT : PROCRETE P ne crée pas de pellicule superficielle et permet la migration de la vapeur d'eau.
- ✓ EFFET AUTONETTOYANT : PROCRETE P favorise l'élimination de la saleté et des peintures aérosols (action anti-graffiti), et empêche la formation de moisissures, de sels et d'efflorescences.
- ✓ ANTI-DÉGRADATION : PROCRETE P protège efficacement les surfaces, les rendant résistantes aux cycles de gel et dégel, et prolongeant la durée de vie des matériaux.
- ✓ N'ALTÈRE PAS LES SURFACES : PROCRETE P est transparent et n'altère pas la couleur ou les caractéristiques des surfaces.





IDÉAL POUR

- \checkmark Protéger et consolider le béton, la brique, la terre cuite, les pierres naturelles et artificielles, les carreaux non émaillés et les enduits.
- ✓ Rendre hydrofuges les surfaces des matériaux de construction absorbants.
- ✓ Protéger les surfaces contre l'agression des agents atmosphériques, solutions salines, sulfates et les cycles de gel-dégel, et améliorer leur durabilité.
- √ Traitement de protection hydrofuge et respirant de bâtiments historiques ou d'éléments architecturaux et décoratifs de valeur.

www.draco-edilizia.it

Rév. 10-20 / Page 1/3

PROCRETE P



MODE D'EMPLOI

 Nettoyer soigneusement les surfaces à traiter avec de l'eau ou par brossage pour enlever la saleté, la poussière, les moisissures et les efflorescences qui peuvent compromettre la pénétration correcte de PROCRETE P. En présence d'incrustations et de substances huileuses, utiliser de l'eau chaude ou de la vapeur.

PROCRETE P est prêt à l'emploi et s'applique sur des surfaces sèches et dépoussiérées en deux couches au moins avec un rouleau « à poils courts », au pinceau ou au pistolet (0,5 atm), en recouvrant toute la surface de manière homogène jusqu'à saturation. La consommation varie en fonction de la porosité, de la cohésion du support et de la température. On utilise généralement 150 - 600 g/m² par couche. Attendre environ 1-2 heures entre deux applications.

La capacité d'absorption des matériaux entraîne une pénétration plus ou moins importante de PROCRETE P à l'intérieur des porosités et par là, affecte la durée du traitement hydrofuge.

PROCRETE P peut également être appliqué sur des supports modérément humides (H.R. < 85 %)

PRÉCAUTIONS ET AVERTISSEMENTS

- Protéger les surfaces adjacentes telles que les châssis, les fermetures et les surfaces en verre ou aluminium avant d'appliquer le produit.
- ► Ne pas appliquer le produit à des températures inférieures à + 5 °C ou supérieures à 30 °C.
- ▶ Ne pas appliquer le produit si des précipitations sont prévues dans les prochaines 24 heures.
- Les fissures de plus de 0,3 mm et les joints défectueux doivent être scellés avant l'imprégnation.
- Pour l'application sur des pierres naturelles, enduits colorés ou autres surfaces présentant une absorption non uniforme, il est conseillé d'effectuer un test préliminaire pour vérifier l'absence de variations de couleur.
- ▶ Ne pas utiliser le contenu d'emballages ouverts, endommagés ou non conservés dans un endroit sec.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

PROCRETE P contient des solvants inflammables. Pendant l'application par pulvérisation, porter des lunettes et un masque conformément aux prescriptions pour l'application de solvants en aérosol, et tenir à l'écart de toute flamme nue, en respectant les normes de sécurité en vigueur.

Tenir PROCRETE P à l'écart de flammes ou de sources de chaleur. À des températures basses, le produit ne subit aucune altération.

CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

PROCRETE P est disponible en :

- Bouteille de 1 l
- Bidons de 5 10 20 l

Conservé correctement dans l'emballage d'origine et à l'abri dans un endroit sec, à une température non inférieure à + 10 °C, le produit conserve ses caractéristiques pendant 12 mois.



Rév. 10-20 / Page 2/3

PROCRETE P



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

ASPECT	Liquide	
COULEUR	Transparent	
TEMPÉRATURE D'APPLICATION	De + 5 à + 30 °C	
TENEUR EN SUBSTANCE ACTIVE	15%	
SÉCHAGE SUPERFICIEL (20 °C - 65 % H.R.)	30-60 minutes	
POSSIBILITÉ D'APPLIQUER UN AUTRE REVÊTEMENT (20°C - 65 % H.R.)	Après environ 1-2 heures	
CONSOMMATION	De 3 à 6 m²/l en fonction du degré d'absorption du support	

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

UNI EN 1504-2 / PRODUITS ET SYSTÈMES POUR LA PROTECTION ET LA RÉPARATION DES STRUCTURES EN BÉTON IMPRÉGNATION HYDROFUGE (H) SELON LES PRINCIPES PI - MC

INIT ILEGITATION TITLE	MOI OOL (II) SELON EEST KINCH ESTT	
DENSITÉ	EN ISO 2811-1	0,89 kg/lt
VISCOSITÉ	EN ISO 3219	14,5 MPa.s
DÉTERMINATION DE LA PERTE DE MASSE APRÈS LA MÉTHODE D'ESSAI DE GEL-DÉGEL D'UN BÉTON HYDROFUGE - EN 13581	Perte de masse au moins 20 cycles plus tard par rapport à celle de l'échantillon non imprégné	Début de la délamination après 51 cycles
PROFONDEUR D'IMPRÉGNATION	Classe I : < 10 mm Classe II : 10 mm	Classe II - 14 mm
ABSORPTION D'EAU ET RÉSISTANCE AUX ALCALIS POUR IMPRÉGNATIONS HYDROFUGES	Coefficient d'absorption < 7,5 % par rapport à l'échantillon non traité.	Absorption 2,1%
	Coefficient d'absorption (après immersion dans une solution alcaline) < 10 %.	Absorption après immersion dans une solution alcaline 2,3 %
ESSAI DE SÉCHAGE POUR L'IMPRÉGNATION HYDROFUGE	Classe I : > 30 % Classe II : > 10 %	Classe I - 33%